



## Communiqué de presse

### Délégation générale

3, rue de Romainville 75019 Paris

Tél. : 01 55 56 37 00 - Fax : 01 55 56 37 01

[fondation-abbe-pierre.fr](http://fondation-abbe-pierre.fr)

## À Marseille, 100 000 personnes sont confinées dans un logement potentiellement dangereux pour leur santé et leur sécurité

La semaine dernière, un courrier interne de la mairie de Marseille a révélé que 230 immeubles sont en péril grave et imminent et 180 en péril ordinaire non suivis, tandis que 2 600 sont sous suspicion de péril. Or, certains de ces bâtiments sont habités et, en période de confinement, **les hommes, les femmes et les enfants qui y vivent cumulent les peurs : celle de sortir et celle de rester à l'intérieur.** Ces personnes font partie des **10% des marseillais aujourd'hui confinés dans un logement potentiellement indigne**, portant gravement atteinte à la santé et la sécurité de ses occupants.

**Ce courrier confirme que les pouvoirs publics – locaux et nationaux – n'ont pas mis en place des politiques suffisamment ambitieuses de lutte contre l'habitat indigne à Marseille.** Pourtant, depuis le 5 novembre 2018, date de l'effondrement de deux immeubles qui a coûté la vie à 8 personnes, la Fondation Abbé Pierre et de nombreuses structures de la société civile alertent sur une crise structurelle. **À l'aune des élections municipales, elles avaient même demandé aux candidats de placer l'habitat et le logement comme priorité n°1 du mandat** en déployant un « plan Marshall » de lutte contre l'habitat indigne.

Il est nécessaire que la mairie de Marseille et les services de l'Etat répondent aujourd'hui sur la manière dont ils entendent agir et les moyens qu'ils vont déployer pour que cesse cette double peine.

**Le mal-logement rend malade et tue** : au-delà de l'interpellation de la Fondation Abbé Pierre depuis des années, l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne l'a rappelé durement. **En ces temps de confinement**, et particulièrement à Marseille, **l'inaction des pouvoirs publics dans le domaine du logement amplifie une crise de santé publique majeure et met en danger 600 000 personnes à l'échelle nationale.** **La lutte contre le mal-logement doit être une priorité : le confinement le rappelle une nouvelle fois.**

**« Il ne suffit pas de s'émouvoir devant la misère, il faut passer à l'action »**  
L'abbé Pierre

### CONTACT PRESSE

Anne LAMBERT DE CURSAY, Chargée des relations médias  
[alambertdecursay@fondation-abbe-pierre.fr](mailto:alambertdecursay@fondation-abbe-pierre.fr) • 06 23 25 93 79